

LA R.Q.T.H. Pourquoi en faire la demande ?

Les différents freins, les solutions, rendre le handicap visible

Date : Le mardi 26 novembre 2019

Lieu : Avenue Duquesne, Paris 7^{ème} :

***Ministère des Solidarités et de la Santé et du
Ministère du Travail et du Ministère de
l'Éducation nationale et du Ministère des Sports***

Madame Christine MIRABEL SARRON :

C.SARRON@ghu-Paris.fr

Mon parcours

Etat de santé :

1983 : accident de la circulation routière (collision voiture – poids lourd) ; polytraumatisme/blessé grave avec pronostic engagé ; traumatisme crânien et traumatisme de la face (Lefort 1, 2 et 3) avec fracture de plusieurs vertèbres cervicales, hémorragie cérébrale, hémiparésie transitoire ; épilepsie régulée par médication pendant une année :

Je fais partie des 30% de blessés graves de la circulation routière qui ne pourront pas reprendre d'activité professionnelle durant l'année qui suit le traumatisme.

Mon parcours (2)

Activité professionnelle :

Reconnaissance de mon taux d'invalidité : 100%

1984/1985 : démarche administrative difficile : de nombreux obstacles

1985 : reconversion professionnelle ; menace de perte d'emploi

1987 : mise en retraite pour invalidité ; poursuite de ma reconversion professionnelle

1988 : fin de ma reconversion professionnelle ; un nouvel emploi : demande de la R.Q.T.H.

Tribulations de ma reconversion professionnelle et maintien dans l'emploi

1984/1988 : reconversion professionnelle

Fév. 1985 : après avis du rectorat : tiers temps et secrétaire pour examens et concours. Le jour même : l'Université n'a pas trouvé de secrétaire disponible ; en quatre années, l'université n'a jamais trouvé de secrétaire !

Idem DEA en université de psychologie : Cf cellule handicap

Le support : les associations spécialisées

1990 : Prise de fonction Le concours de titularisation : Ste Anne : Le correspondant handicap

Matériel spécialisé : formations

Relations au service informatique

La tierce personne : officielle /officieuse.

Mes engagements dans le monde du handicap

1986 : Je représente la France au premier Colloque européen au sujet des femmes déficients visuels. Conférence sur la cécité et la créativité

1991 : Création de la commission européenne pour l'avancement du droit des femmes handicapées visuelles

1991-1993 : premier mandat européen .

1994 : second mandat européen

1997 : troisième mandat européen : Vice-présidente de la commission. 1^{er} Mandat mondial, pour représenter l'Europe,

2000 : Rédaction d'un livre blanc concernant toutes les formes de handicap des femmes en France, avec un collectif de plusieurs associations. Ce livre blanc renfermera des propositions concrètes d'évolution pour un mieux-être au quotidien. Il est remis officiellement à la secrétaire d'état en charge du droit des femmes en mai 2000.

Un engagement au quotidien

Dans mon activité professionnelle :

Suivi personnalisé de personnes en situation de handicap moteur, sensoriel, psychique :

- ☐ En souffrance au travail ,
- ☐ En souffrance personnelle,
- ☐ En souffrance relationnelle

PLAN

- 
- ❑ 1^{ère} PARTIE : **Au sujet de la RQTH**
 - ❑ 2^{ème} PARTIE : **La reconnaissance du handicap**
Quel est mon rapport avec lui ?
 - ❑ 3^{ème} PARTIE : **Frein n° 2 : accepter d'être aidé**
 - ❑ 4^{ème} PARTIE : **Frein n° 3 : La confidentialité**
 - ❑ 5^{ème} PARTIE : **Discussion**

1ère PARTIE

Au sujet de la R.Q.T.H.

La R.Q.T.H. C'est quoi ?

Loi du 11 février 2005 :

La RQTH se demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées ;

Le dossier est examiné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (**CDAPH**) qui statue.

C'est un statut : **La RQTH ouvre un droit d'accès à des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et elle renforce les droits du travailleurMais c'est matérialiser le handicap ; c'est le stigmatiser ...**

Combien de personnes ont déclaré la RQTH ?

- ☐ **D'après les MDPH, 12 millions de français seraient porteurs d'un handicap transitoire ou définitif.**
- ☐ **Selon une étude menée par le Ministère du travail en 2015 : 2,7 millions de personnes de 15 à 64 ans déclarent disposer d'une reconnaissance administrative de leur handicap.**
- ☐ **Au sein des Ministères sociaux au 1^{er} janvier 2018 1263 bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont rémunérés.**

Qui sont les personnes en situation de handicap ?

Constitue un handicap ... Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques...

Formes cliniques quelle que soit l'origine (maladies invalidantes, traumatismes, etc...

- ☐ handicap mental ou déficience intellectuelle :
- ☐ Handicap auditif
- ☐ Handicap visuel
- ☐ Handicap moteur,
- ☐ Handicap psychique
- ☐ Autisme et troubles envahissants du développement et polyhandicaps....

Le handicap invisible... ou le décalage entre ce qui se voit et la réalité

- ☐ **80 % de handicaps sont invisibles**
- ☐ **Notions récentes : Handicaps dits invisibles (Werner 1998) ou handicaps cachés (Escaig 2009)**
- ☐ **Le handicap invisible plonge l'individu dans des incertitudes à la fois psychologiques, relationnelles et identitaires, en dehors d'une réalité partagée,**
- ☐ **limitation durable des possibilités d'interaction sans que l'entourage puisse comprendre qu'il s'agit bien d'un handicap.**

Un rôle à jouer : aller vers eux

Les risques de la stigmatisation : l'inconscient collectif s'exprime par :

- ☐ **le poids des mots : invalide, mutilé, infirme, etc.....**
- ☐ **« le pauvre »**
- ☐ **« le super héros »**
- ☐ **« la peur, la malédiction « et si cela m'arrivait ! »**

La réponse : Etre curieux et bienveillant ! Comment avez-vous fait pour continuer malgré tout ? Quelles compétences ou ressources avez-vous dû mobiliser ? Quelles compétences cela vous a-t-il amené à développer ?

Cet obstacle vous a-t-il pour une part, permis de faire de belles rencontres, d'ouvrir d'autres portes ?

Rendre les compensations effectives

Les compensations ne sont pas des privilèges ;

La réponse : psycho- éducation de l'environnement, du travailleur.

2ème PARTIE :

Frein n°1 :

La reconnaissance personnelle du handicap :

Quel est mon rapport avec lui ?

Les stades de *Kubler-Ross*

Les 5 stades de Kubler-Ross (1969) :

- ❑ Le déni : « *ce n'est pas possible !* » ; « *ils ont dû se tromper !* »
- ❑ La colère : « *Pourquoi moi et pas un autre ?* »
- ❑ Le marchandage : « *Faites-moi vivre quelques années de plus je ferai ce que vous voulez...* »
- ❑ La dépression : « *Je suis si triste,... je n'y arriverai pas !* »
- ❑ L'acceptation : « *Maintenant je suis prêt pour construire mon futur, je lâche prise et je me fais confiance !* »

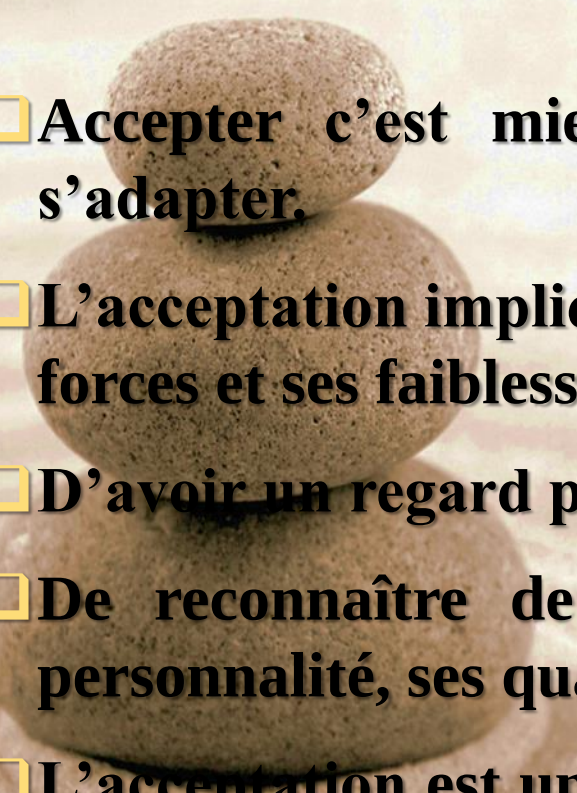
Kubler-Ross (n ° 2)

Le Docteur *Kubler-Ross*, psychiatre décrit cinq stades dans ce deuil traumatique, par lesquels passent tous les êtres blessés.

Ces cinq étapes concernent les blessés, mais aussi toutes les formes de pertes dramatiques réelles ou symboliques : la mort, la maladie, la perte d'emploi, le départ en retraite, la séparation conjugale, le départ des enfants du foyer familial, etc...

Personne n'y échappe !

On ne peut pas accepter l'inacceptable

- 
- ☐ Accepter c'est mieux connaître la réalité, pour mieux s'adapter.
 - ☐ L'acceptation implique de se comprendre, de cerner ses forces et ses faiblesses,
 - ☐ D'avoir un regard positif sur soi et sur son passé,
 - ☐ De reconnaître de multiples aspects de soi, incluant sa personnalité, ses qualités et ses défauts.
 - ☐ L'acceptation est un processus en mouvement. Elle n'est pas linéaire, elle peut-être chaotique,
 - ☐ Connaître de soudaines avancées..... des stagnations...

Comment favoriser l'acceptation

Favoriser le processus d'acceptation, en développant parallèlement 4 valeurs essentielles :

- ☐ **Porter une attention douce et gentille envers soi,**
- ☐ **L'auto-bienveillance,**
- ☐ **L'auto-compassion,**
- ☐ **Le lâcher prise**

Comment aider sur ce chemin ?

Parfois, l'on ne peut rien contre les événements de vie qui surviennent et qui entraînent des difficultés et des souffrances. Cependant, il est possible de ne pas baisser les bras et de continuer à agir de manière à rencontrer d'autres sources de satisfaction.

Retrouver du pouvoir d'agir sur la situation plutôt que de générer une sensation de passivité et d'impuissance.

Lutter contre le biais de négativité : un outil « l'examen de l'évidence ».

Exemple d'examens de l'évidence

Christine : Je ne peux plus remplir mes dossiers, seule, impossible d'adapter le nouveau logiciel....

❑ Examens de l'évidence pour :

« Je peux saisir sans retour vocal au risque de ne rien saisir !

Tous les ingénieurs se sont mobilisés : IMPOSSIBLE !

Le choix a été économique : le moins cher

❑ Examens de l'évidence contre :

Je serai encore plus souvent au secrétariat !!

Je dicterai moins mes notes....

Ce sera moins confortable : ma secrétaire est sans cesse interrompue (téléphone, multifonctions....)

3^{ème} PARTIE

Frein n° 2 : Accepter d'être aidé

Les faux amis

J'ai l'habitude de mon handicap !

Je me débrouille seule : Je veux maintenir une image positive de moi face aux autres !

Lutter, résoudre des problèmes ; c'est mon quotidien toute la journée !

Accepter l'aide des autres : recevoir et accepter

Explorer les domaines suivants :

- **Accepter une aide concrète, une assistance. Elle est le plus souvent le fait de vos proches, des familiers, des collègues, le médecin du travail.**
- **Accueillir le soutien émotionnel de la part de ceux qui souhaitent apporter du réconfort**
- **Oser sortir de sa zone de confort !**
- **Quel sera le plus petit pas possible, compte tenu de son contexte de vie lui permettant de constater un commencement ?**

Déclarer mon handicap

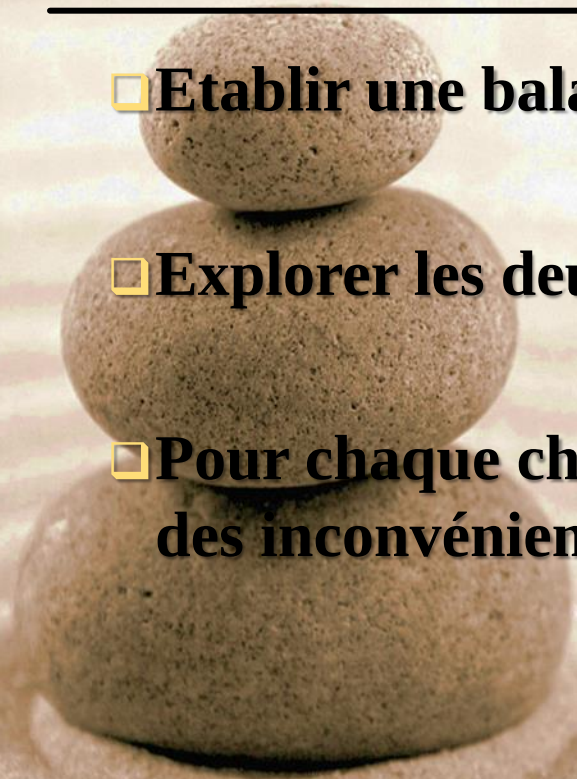
- 
- ❑ **Etablir une balance décisionnelle ;**
 - ❑ **Explorer les deux situations : déclarer et ne pas déclarer**
 - ❑ **Pour chaque choix, établir la liste des avantages et la liste des inconvénients pour chaque domaine ;**
 - ❑ **Chaque argument reçoit une pondération entre 0 et 100**

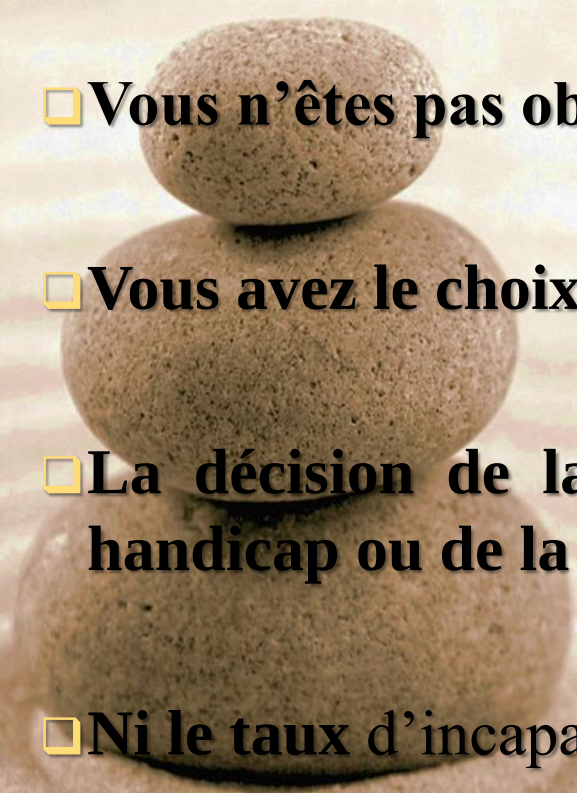
Tableau : la balance décisionnelle

<u>LES DOMAINES</u>	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Le transport pour aller au travail	Il sera pris en charge 100	La rigidité et l'inconsistance du transport handicap 60
Achat du logiciel vocal	Il me permet de travailler facilement 80	Le type d'ordinateur m'est imposé 60
.....		
.....		
<u>TOTAL</u>	+ 180	-120

4^{ème} PARTIE

Frein n° 3 : La confidentialité

Demandeur d'emploi ou travailleur en poste

- 
- ☐ **Vous n'êtes pas obligé de dire que vous avez une R.Q.T.H. !**
 - ☐ **Vous avez le choix :**
 - ☐ **La décision de la MDPH ne mentionne ni la nature du handicap ou de la maladie,**
 - ☐ **Ni le taux d'incapacité**

Exemples de compensations

- ❑ Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour exercer votre emploi
- ❑ Il vous sera demandé de justifier d'un titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- ❑ De bénéficier d'aménagements horaires en fonction des conséquences de votre handicap
- ❑ Accéder à des stages de réadaptation, de rééducation professionnelle, etc....

Ne pas attendre l'incident !

-Beaucoup de personnes en situation de handicap ne font pas valoir leur RQTH jusqu'à l'incident !

☐ **Soit relationnel ;**

☐ **Soit médical ;**

☐ **Soit de maintien au poste de travail ;**

☐ **Etc....**

**Une compensation n'est pas un privilège et
pourtant !**

**Psychoéducation de l'environnement humain au
travail**

5^{ème} PARTIE

Discussion

Pourquoi ne pas se faire du bien ?

- ❑ S'autoriser à prendre soin de soi : alimentation, exercice physique, sommeil, etc....
- ❑ Se traiter comme si nous étions notre meilleur ami !
- ❑ Se considérer comme une personne de valeur, et non comme une fonction !
- ❑ Se respecter : Ecouter les signaux que le corps vous envoie (fatigue, tensions, douleurs.....)
- ❑ Veiller à l'équilibre entre donner et recevoir sinon le risque est l'épuisement !
- ❑ Apprendre à dire « NON »...;

Dites MERCI !

Sans doute n'auriez vous pas atteint ce changement sans l'aide d'hommes et de femmes qui ont croisés votre route !

IL est important de leur faire connaître vos avancées, pour qu'ils se réjouissent avec vous !

Dites leur MERCI, de vive voix ou par écrit !

Maintenez des liens bienveillants, soutenant...

Conclusion

- ❑ Une personne sur deux sera en position de handicap dans sa vie, transitoirement, ou non.
- ❑ L'évaluation du handicap fonctionnel et des compétences de l'individu sont indispensables
- ❑ Apprécier les stigmates du handicap, connaître le stade d'acceptation font partie du chemin de la reconnaissance du handicap.
- ❑ Dialectique entre la confidentialité de la RQTH et l'aménagement explicite du poste de travail
- ❑ Réduire la lutte contre le handicap, accepter de se faire aider et de se faire du bien !

Citation



Le bonheur écrit le philosophe André COMTE-SPONVILLE, suppose toujours l'acceptation de ce qui est, ce qui implique de renoncer à ce qui n'est pas ; cela ne veut pas dire qu'on oublie sa souffrance,

A stack of three smooth, brown stones is balanced on a bed of sand. The sand is marked with concentric circles drawn around the base of the stones. The background is a soft, out-of-focus landscape with a warm, golden light.

Merci pour votre attention